

Colloque maintien dans l'emploi - handicap 2025

« Les aménagements de poste :

rôle et obligations de l'employeur, réglementation, accompagnement de la mise en œuvre »

Robert GARRABÉ, Président du Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales, a le plaisir de vous inviter au colloque 2025 du service de maintien dans l'emploi du CDG66 qui se tiendra :

jeudi 3 avril 2025 à 9 h
au Centre de Gestion - centre del Món
salle de conférences - 1^{er} étage - bât. B
35, boulevard Saint-Assisle 66020 Perpignan



Colloque
« les aménagements de poste :
rôle et obligations de l'employeur, réglementation, accompagnement »

jeudi 3 avril 2025 à 9 heures

Centre de gestion

Centre del Mon
35, boulevard St-Assisle - Bât. B
(salle de conférence - 1^{er} étage)
PERPIGNAN

Intervenants :

CDG66 : Julien SAGELOLY (*responsable du service Hygiène et Sécurité - F3SCT*)

présentation des missions - lancement des jeudis de la prévention - accompagnement FNP - cas pratique d'aménagement de poste

PST 66 : Dr Sarah MONIER (*médecin du travail*), et **conseillers du Pôle Prévention Désinsertion Professionnelle**

rôle du médecin du travail et suivi des situations par la cellule dédiée

Cap Emploi : Virginie MAYERUS (*directrice adjointe*) et **conseillers en maintien dans l'emploi**

expertise dans l'accompagnement et la construction de parcours pour des publics qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leurs différents handicaps

Conseil médical départemental : Dr Paul LAVIGNE (*président du conseil médical départemental*)

rôle du médecin agréé et du conseil médical dans les différentes mesures de maintien dans l'emploi



CAP EMPLOI PYRÉNÉES ORIENTALES



Vous voudrez bien retourner le bulletin de participation ci-dessous dans les meilleurs délais à v.danoy@cdg66.fr



BULLETIN DE PARTICIPATION AU COLLOQUE 2024

COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT PUBLIC	
ADRESSE ELECTRONIQUE	
PARTICIPANTS (PRENOM, NOM, FONCTION)	

Public concerné : élus, secrétaires de Mairie, DGS, gestionnaires santé : instances médicales- assurances statutaires - maintien dans l'emploi/handicap - mobilités

Participation au colloque « aménagements de poste » oui non